

## LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

Vendredi 13 mai à 6h55

### PAUVRETÉ

**Claire Granger, Directrice des ressources pour l'accompagnement**

**RCF : Bonjour Claire, aujourd'hui, vous souhaitez nous parler de Michel.**

**CG :** Bonjour Simon, je vais tout d'abord me permettre de rappeler à nos auditeurs la définition de la pauvreté. La pauvreté c'est la condition d'une personne qui manque de ressources, de moyens matériels, culturels ou de position sociale ... ce qui l'exclue des modes de vie acceptables de notre société. La pauvreté est multidimensionnelle, elle condamne à survivre péniblement au jour le jour. Mais énoncer ceci ne permet pas de comprendre réellement ce qu'est la pauvreté vécue.

Alors, je vais illustrer mes propos en vous parlant de Michel. Michel est un monsieur de 71 ans qui est accompagné par notre équipe de Toulon depuis 2014 et logé par notre Fondation depuis 2017. Il vit avec moins de 900 euros par mois et il a pris la parole pour témoigner de son quotidien cet hiver. En effet, Il a écrit une lettre au président de la République, à l'occasion du recueil « Paroles de vieux électeurs » envoyé en février dernier aux candidats à l'élection présidentielle. Dans cette lettre il témoignait : « *Vivre avec une petite retraite c'est difficile. Dans les grandes surfaces, quand je fais mes courses, il faut que je regarde tout en bas des rayons pour trouver les produits les moins chers. Mais comme j'ai un problème à ma colonne vertébrale, je ne peux pas me baisser pour l'attraper. Soit je m'en passe, soit je prends plus cher et je réduis mes achats.* » Cette lettre a attiré l'attention d'une journaliste du média Brut qui est allée à sa rencontre. Elle a donc suivi Michel dans son quotidien, on le voit tout compter et se rationner en permanence. Il raconte qu'autrefois il adorait manger de la viande et du poisson. Il dit que maintenant cela ne lui est plus possible. Il confie qu'il n'ira pas demander de l'aide



pour mieux se nourrir, il en éprouverait de la honte et, comme bien des personnes âgées dans sa situation, il considère qu'il y a plus malheureux que lui.

Ce témoignage, d'une grande simplicité et d'une grande authenticité, décrit simplement une histoire, celle d'une vie de labeur, suivie d'un accident et de la perte des proches. Et cette histoire conduit aujourd'hui Michel à vivre en dessous de seuil de pauvreté.

**RCF : Comment aidez-vous toutes les personnes qui, comme Michel, traversent ces difficultés ?**

**CG :** Cette vidéo a comptabilisé plus de 6 millions de vues, elle a entraîné un grand élan de générosité. Michel a reçu des chocolats, de la viande, des pizzas et une cagnotte a été créée pour toutes les personnes accompagnées en situation de précarité à Toulon. De façon plus générale, notre association peut contribuer à améliorer matériellement le quotidien des personnes âgées. Nous octroyons ponctuellement des aides financières pour des besoins d'urgence mais nous ne pouvons pas nous substituer aux dispositifs légaux qui existent. Comme Michel, beaucoup de personnes âgées n'osent pas franchir le pas et réclamer les aides auxquelles elles ont pourtant droit. Nous pouvons les accompagner dans cette démarche.

Cependant, en 2022, le minimum vieillesse en France s'élève à 913 euros pour une personne seule soit moins que le seuil de pauvreté qui est fixé à 1 100 euros. Pour les Petits Frères des Pauvres cela est inacceptable.